

Types d'emplois accessibles

- tôlier(ière) carrossier(ière) ;
- carrossier(ière) réparateur(trice).

Le métier

Le/la carrossier(ière) réparateur(trice) redonne les formes d'origine à un véhicule léger ou utilitaire léger accidenté. Selon la gravité des dégâts, il/elle assure la réparation ou le remplacement des éléments, des accessoires et des équipements de carrosserie endommagés après avoir déposé les accessoires et les équipements (vitrages, pare-chocs, feux, garnitures). Son travail s'étend de la petite réparation (débosselage, changement d'un élément non soudé...) aux réparations plus importantes touchant la superstructure (éléments soudés de carrosserie) ainsi que l'infrastructure (soubassement). Il/elle travaille en étroite collaboration avec le chef d'équipe, avec les autres carrossiers de l'équipe, avec les peintres, auxquels il/elle livre le véhicule « brut de tôlerie » pour la suite des opérations (préparation des surfaces, mastics et apprêts, laque de finition) ainsi que, ponctuellement avec le mécanicien. Les travaux de peinture terminés, il/elle effectue les dernières opérations de repose des accessoires et équipements de carrosserie, règle les mécanismes (lève-vitres, serrures et gâches...) et assure la finition (repose des baguettes, préparation et nettoyage pour la livraison), avant la remise du véhicule au client. Les véhicules sont remis en état en conformité avec les normes des constructeurs automobiles. Il/elle intervient sur la base des consignes écrites sur l'ordre de réparation, complétées de consignes verbales.

Prérequis pour l'entrée en formation

Maîtrise des savoirs de base (lire, écrire, compter), des 4 opérations de mathématiques, des mesures et calculs d'angles et de surfaces, des fractions et de la proportionnalité (règle de 3).

Aptitudes à l'emploi

Capacité à travailler dans toutes positions avec dextérité et habileté dans un environnement bruyant et poussiéreux. Station debout prolongée. Goût du travail précis et bien fait.

Organisation de la formation

La formation de base délivre les Certificats de Compétences Professionnelles (CCP) suivants :

- Réaliser les interventions de carrosserie sur éléments/équipements/accessoires amovibles et sur vitrages de véhicules légers ;
- réparer les superstructures des véhicules légers ;
- réparer les infrastructures des véhicules légers.

Le stagiaire suivra également une initiation à la peinture sur carrosserie.

Qualification délivrée

Titre professionnel Carrossier Réparateur, Niv 3.

Stage de formation professionnelle

D'une durée totale de formation de 1130 heures, soit environ 8 mois, ce stage comprend aussi deux périodes pratiques en entreprise de trois semaines à l'issue du 2e et du 3e module. **Ces périodes en milieu professionnel civil doivent avoir lieu dans des entreprises proposant des activités en rapport avec les connaissances jusque-là acquises par les stagiaires.**

Réalisables sur tout le territoire métropolitain, dans l'entreprise de son choix, ces mises en situation permettent au stagiaire de découvrir les codes du monde de l'entreprise et de s'y faire apprécier, en démontrant son savoir-faire et son savoir-être.

Perspectives d'emploi et de carrière

Possibilité de gravir les échelons de votre catégorie d'emploi par l'expérience. En vous perfectionnant dans les domaines de la peinture et de la gestion, vous pouvez accéder au poste de chef(fe) d'équipe, réceptionniste d'atelier. Vous pouvez également vous installer à votre compte comme artisan(e). Le contrôle technique est accessible avec une formation de mécanicien(ne).